

AFTRAL 

ISTELI EPT ENSTV

**MON
COMPTE
FORMATION**

ALLER PLUS LOIN

Le Compte Personnel
de Formation
pour concrétiser
vos projets
professionnels

TRANSPORT & LOGISTIQUE

Des formations pour aller loin



LE PRINCIPE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF est ouvert à toute personne qui a acquis de droits à la formation dès son entrée sur le marché du travail : salarié (secteur privé, fonctionnaire), profession libérale ou travailleur indépendant, demandeur d'emploi, dès 16 ans (dès 15 ans pour un contrat d'apprentissage) et jusqu'à la retraite.

ALIMENTÉ EN EUROS

Tous les ans, le compte est alimenté en euros automatiquement. Tout salarié à mi-temps et temps plein acquiert : 500 € par an et 800 € pour les moins qualifiés (plafonné à 5 000 € et 8 000 € pour les moins qualifiés).

FINANCER LA FORMATION

Si mon compte n'est pas suffisamment alimenté pour financer la formation, je peux régler en ligne ce qu'il reste à payer. D'autres financements seront possibles (employeur, Pôle Emploi...)

ABONDEMENT EN DROITS COMPLÉMENTAIRES

Par le titulaire, l'entreprise, pôle emploi, l'état, les régions, les OPCO, les branches professionnelles.

ATTACHÉ À L'INDIVIDU

Il reste acquis en cas de perte d'emploi, de changement de situation (changement d'employeur, changement de contrat de travail...)



QUELLES SONT LES OFFRES ÉLIGIBLES AU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ?

1

Les actions de formation préparant aux certifications enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au répertoire spécifique (RS).
Ex: les formations conduite, les formations certifiantes avant et après bac dispensées par AFTRAL.

2

Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE).

3

Les préparations de l'épreuve théorique du code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger (véhicule utilitaire léger, sanitaire) et du groupe lourd (poids lourd).





AFTRAL propose de nombreuses formations pour vous perfectionner dans votre métier ou vous aider dans votre reconversion. Sont ainsi concernées les formations initiation ou recyclage et les formations avant et après bac. La liste des formations éligibles au CPF évolue sans cesse. Pour les connaître, connectez-vous directement sur l'application Mon Compte Formation.



LES PRINCIPALES FORMATIONS AFTRAL ÉLIGIBLES AU CPF

CACES, CONDUITE D'ENGINS

Possibilité de se former à une ou plusieurs catégories

- / Chariots à conducteur porté, chariots gerbeurs
- / Engins de chantier
- / Grues mobiles, grues à tour
- / Plateforme élévatrice mobile de personnes (PEMP) et nacelles
- / Ponts roulants et portiques

CONDUITE

Possibilité de suivre des formations permis, FCO et FIMO

- / Transport de marchandises
- / Transport de voyageurs

MATIÈRES DANGEREUSES

- / ADR : formations de base ou de spécialisation
- / Conseiller à la sécurité

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

En initiation et recyclage

- / Secourisme : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

FORMATIONS CERTIFIANTES

AFTRAL et ses écoles supérieures proposent 40 formations certifiantes du CAP au Bac+5, éligibles au CPF

Avant bac

- / Les titres professionnels de conduite en marchandises et voyageurs
- / Les titres professionnels en manutention et magasinage
- / Le DEA ambulancier

Après bac - les formations Bac+2 à Bac+5 préparées par nos écoles ISTEI, ENSTV et EPT

- / Transport routier, aérien, maritime
- / Douane
- / Logistique et supply chain
- / Transport de voyageurs
- / Tourisme

La VAE (validation des acquis de l'expérience) sur ces titres est éligible au CPF

ATTESTATION DE CAPACITÉ

Ces attestations sont indispensables pour accéder à la profession
Elles sont proposées en présentiel, e-learning et blended learning (présentiel + e-learning) notamment :

- / Attestation de capacité marchandises véhicules légers moins de 3,5 T
- / Attestation de capacité véhicules moins de 9 places

Comment utiliser ses droits pour acheter une formation?

Activer le compte moncompteformation.gouv.fr

- / Consulter le montant disponible sur le compte.
- / Se munir de son numéro de sécurité sociale, d'une adresse mail valide.

Mobiliser le compte pour se former

- / Se connecter à l'application moncompteformation
- / Choisir sa formation parmi l'offre de formation AFTRAL.
- / S'inscrire
- / Se former



Votre centre AFTRAL le plus proche peut vous accompagner dans ces démarches :
Ouverture de compte,
recherche de formation,
achat de formation



SI LE SALARIÉ SOUHAITE ASSOCIER SON EMPLOYEUR

- / La formation se déroule sur le temps de travail et/ou hors temps de travail.
- / Si la formation se déroule sur le temps de travail, l'autorisation d'absence de l'employeur est obligatoire.
- / Le salarié adresse une demande préalable auprès de son employeur.

SI LE SALARIÉ NE SOUHAITE PAS ASSOCIER SON EMPLOYEUR

- / La formation se déroule hors temps de travail.
- / L'accord de l'employeur n'est pas nécessaire.

125 CENTRES DE FORMATION



ILE DE FRANCE



LA RÉUNION



MAYOTTE



MARTINIQUE

